

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'hydraulique

Direction de l'hydraulique de la wilaya de Laghouat

N°./DHW/...../2026

Laghouat Le : ..... : الاغواط

## Mise en demeure N°01

Vu le marché N° : 284/25 en date du 21/10/2025 concernant :

**Lot N° 03 réalisation de la protection du périmètre ben Nacer ben Chouhra contre  
le crues de oued m'zi**

- ✓ En raison du manque des moyennes humaines et matérielles.
- ✓ En raison du non-respect des termes du marché concernant le début des travaux et du non-respect du plan d'exécution des travaux par votre entreprise.

La direction de l'hydraulique de la wilaya de Laghouat met en demeure L'entreprise **EURL JUMELLE**, pour relancer les travaux et récupérer le retard enregistré. Faute de quoi l'administration se verrait dans l'obligation d'appliquer les coercitives qui s'imposent réglementairement dans un délai de 72 heures à compter de la 1<sup>er</sup> parution du présent avis les quotidiens nationaux,